

Procédure technique pour préserver les populations de *Phelsuma borbonica* situées dans des aménagements à La Réunion

Ce document résume les étapes à mettre en œuvre dans le cas de réfection partielle ou totale d'aménagements situés en milieu naturel (kiosques, panneaux d'accueil...) et habités par le gecko vert de Bourbon (*Phelsuma borbonica*). Il est accompagné d'une annexe⁽¹⁾ présentant ce lézard et complétant ce document de manière plus détaillée. Cette espèce animale est menacée ("En danger d'extinction") et protégée par l'Arrêté ministériel du 17 février 1989. Il est strictement interdit de « blesser ou mutiler, détruire, capturer, enlever ou naturaliser » cette espèce, qu'il s'agisse d'individus ou de pontes vivants ou morts.

Etapes	Actions	Personnels	Matériels / outils	Remarques
Phase 0 - Réglementaire				
1	Vérifier si l'aménagement se trouve dans l'aire de répartition du gecko vert de Bourbon. Vérifier la présence de gecko vert de Bourbon, par l'observation. En cas de doute, faire réaliser un inventaire par un expert	Technicien/ouvrier ou Expert	Carte de répartition page 10 ⁽¹⁾	► En cas de présence de gecko vert de Bourbon : contacter la DEAL Réunion (ubio.seb.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr) et étape suivante
2	Expertiser l'aménagement : pré-identifier les enjeux sur l'aménagement (nombre d'animaux, d'œufs et localisation précise des oeufs)	Expert ⁽²⁾	Jumelles, appareil photo, échelle, carnet de note	Réaliser ce travail juste avant la demande de dérogation
3	Rédiger et soumettre une demande de dérogation à la protection stricte du gecko vert de Bourbon à la DEAL Si travaux en coeur de Parc national, la DEAL transmet au Parc national : contact@reunion-parcnational.fr	Technicien DEAL	Procédure Cerfa n°1361601	Instruction du dossier par la DEAL (entre 2 et 3 mois) ► Obtention de la dérogation "espèce protégée" Si instruction Parc national (45 jours), le Parc national transmet un avis conforme
Phase 1 - En amont des travaux				
1	Expertiser l'aménagement : pré-identifier les enjeux sur l'aménagement (nombre d'animaux, d'œufs et localisation précise des oeufs)	Expert	Jumelles, appareil photo, échelle, carnet de note	Réaliser ce travail seulement quelques jours avant les travaux (idéalement la veille des travaux)
2	Construire et installer une structure incubatrice (voir modèles au dos)	Technicien/ouvrier et expert	Bois, grillage métallique, cadenas	Structure incubatrice fermée à clés et dissimulée dans la végétation environnante. La structure doit bénéficier d'un maximum d'ensoleillement.
3	Installer des nichoirs artificiels (voir modèles au dos)	Expert	Tubes plastiques noirs (longueur 30 cm, diamètre 2,5 cm), serre flex, boussole	Installer au moins 10 nichoirs à hauteur d'homme sur des arbres en amont des travaux, à proximité de l'aménagement (10-30m), de manière à bénéficier d'un maximum d'ensoleillement.
4	Réaliser <i>ex situ</i> les traitements des éléments de l'aménagement (toiture, piliers de kiosques...) en amont de l'importation sur site	Ouvriers spécialisés	Lasures et autres traitements	Il existe un risque d'empoisonnement des animaux en cas de traitement <i>in situ</i> . Les éléments traités doivent être secs au moment de l'installation sur le terrain.

Phase 2 - Travaux				
1	Démonter précautionneusement l'aménagement	Ouvriers spécialisés et expert	Gants, pieds-de-biche, échelle, échafaudage	Commencer par les éléments de la toiture, partie la plus sensible sur laquelle le plus de précautions doivent être prises. Toutes les pièces de l'ouvrage ne comportant pas d'œufs sont évacuées du site le jour de l'opération.
2	Capter, photographier et déplacer les geckos dans les nichoirs	Expert	Sacs de capture, appareil photo	Capture manuelle des geckos. Déplacer les geckos dans les nichoirs. Introduire un animal par tube, dans la partie basse du tube (voir photo ci-dessous).
3	Numéroter et déplacer les œufs dans la structure incubatrice	Ouvriers spécialisés et expert	Scie électrique, boîte métallique à fond en mousse, appareil photo, marqueur indélébile fin	Déplacer les oeufs dans leur position initiale (ils ne doivent pas être retournés). S'ils sont collés à un support, les déplacer avec le support et si nécessaire scier précautionneusement le support à l'aide d'une petite scie électrique. S'ils ne sont pas collés à un support, les déposer dans une boîte métallique qui sera disposée dans la structure incubatrice.
Phase 3 - Suivi				
1	Conduire un suivi des geckos déplacés : contrôle des nichoirs et de l'aménagement rénové	Expert	Jumelles, appareil photo, carnet de note	Indicateurs : survie des geckos déplacés et recolonisation de l'aménagement = nombre de geckos dans les tubes et nombre de geckos sur le nouvel aménagement.
2	Conduire un suivi des œufs déplacés : contrôle des oeufs dans la structure incubatrice	Expert		Indicateur : succès d'éclosion des œufs (suivi chaque 2 mois, sur 7 mois) = Nombre d'oeufs éclos/nombre d'oeufs déposés dans la structure

⁽¹⁾ SANCHEZ M. & GERARD A. 2018 - Procédure technique pour préserver les populations de *Phelsuma borbonica* situées dans des aménagements à La Réunion. Rapport Nature Océan Indien pour le Parc national de La Réunion. 20 pp + Annexes.

⁽²⁾ Le terme « Expert » désigne une personne ayant l'expérience et la connaissance de cette espèce et des méthodes à mettre en oeuvre.



Exemples de structures incubatrices (horizontale et verticale) et de nichoirs artificiels.